

Séance Plénière du 15 mars 2019  
**AVIS N° 09 - AP 02/2019**

**Taux et tarifs des impositions et taxes votées par l'Assemblée de Guyane  
pour l'année 2019**

**En présence de :** Ariane FLEURIVAL – Jean-Marc AIMABLE – Olivier ALFRED – Bruno APOUYOU – Jean-Pierre BACOT - Emmanuel BAZIN de JESSEY-Dominique BONADEI - Janie CESTO - Patrick CHRISTOPHE – Karyn CORMIER – Marie-Josée CRESSON – Albert DARNAL – Monique ELFORT – Paulin FELIX – Joël FRANCILLONNE - Raymond HORTH - Franck KRIVSKY – Stéphane LAMBERT - Jean-Luk LEWEST - Didier MAGNAN – Jean-Claude MARIEMA – José MARIEMA – Martine NIVOIX – Murielle ORTU – Nicole PALCY - Pierre PERROT – Chantal PORRINEAU – Valérie ROBINEL – Emile SAINT-JEAN - Patricia SIMONARD - Claude SUZANON

**Absents excusés :** Jean-Marc BOURETTE – Rosemonde DE NEEF – Jean-José MATHIAS (procuration à Patricia SIMONARD) – Isabelle NIVEAU (procuration à Franck KRIVSKY)- Cynthia PIEJOS (procuration à Ariane FLEURIVAL) - Marie-Ange CHENIERE JEAN-BAPTISTE (procuration à Albert DARNAL)

**Etaient absents :** Philippe ALCIDE-DIT-CLAUZEL – Marc BARRAT - Jean-Pierre BEAUFORT- Raymonde CAPE – Aïssatou CHAMBAUD - Willy CHARLES-NICOLAS – Benoît DE THOISY - Alexandre DE CHAVANNE - Sarah EBION – Roger FLEURIVAL - Rémi GIRAULT – Thara GOVINDIN – Camille GUEDON – Annaïg LE GUEN – Grégory NICOLET- Georges-Michel PHINERA-HORTH – Antoine PRIMEROSE – Léonard RAGHNAUTH – Magali ROBO-CASSILDE – Albert SIONG

**Cabinet du Président de la CTG :**

- Ryan PERSAUD, Chargé de mission de coordination

**L'Administration territoriale :**

- Hervé TONNAIRE, Directeur Général des Services Territoriaux,
- Sylvie SCHOLASTIQUE, Chef du service Coordination, Direction de l'Autonomie
- Géraldine HO-TIN-NOE, Pôle Prévention Solidarité et Santé
- Claude ROSNEL, Directrice de l'Autonomie des personnes âgées et handicapées
- Stéphanie BANARE, Directrice administrative PMI Promotion de la Santé
- Patricia GLAUDIN, DGA Pôle Administration Générale
- Betty BERTOME, DGA Pôle Economie Développement numérique et Innovation
- Daniel MONTGENIE, Chef du service Fiscalité
- Richard TALBOT, Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage
- Mireilla LAMA DGA Pôle Education, Enseignement Supérieur, Formation et Cohésion Sociale
- Sylvia SMITH, Directrice des Affaires Financières
- Jeanne JOSEPH-LAIGNE, DGA Pôle Culture et Patrimoine
- Joëlle CLERX FARNAUD, DGA Pôle Affaires Européennes
- Yvette FLEURANT, Bibliothèque Franconie

**L'Administration du CESECEG :**

- Madge LUPON, Directrice
- Marthe PANELLE-KARAM, Déléguée Cesece
- Marie Patrice BENOIT, Chargée de Mission
- Maria CHITOO, Chargée de Mission
- Jean-Paul CLAIRE, Chargé de Mission
- Alphonse RINGUET, Chargé de Mission
- Augustine AUGUSTE, Assistante de Mission
- Kinzy LEWIS, Assistante de Mission
- Béatrice PARESSEUX, Assistante de Mission Présidence Cesece
- Sarah MARTEGOUTE (stagiaire Présidence)

**Le Conseil Economique Social Environnemental de la Culture et de l'Education de Guyane,**

*Vu le décret n°93-575 du 27 mars 1993 modifiant le décret n°82-866 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils économiques et sociaux régionaux,*

*Vu le décret n°2005-413 du 26 avril 2005 portant modification de l'article R. 4134-18 du code général des collectivités territoriales et relatif aux sections des conseils économiques et sociaux régionaux,*

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales de l'article L.4433-31-1 du Code général des collectivités territoriales, de la loi n°2011-884 du 27 juillet 2011 (article 21 modifié) relative aux collectivités territoriale de Guyane et de Martinique qui dans son chapitre IV crée « le Conseil Économique, Social Environnemental de la Culture et de l'Éducation de Guyane (CESECEG),*

*Vu le décret n° 2015-1666 du 11 décembre 2015 portant application de la loi n° 2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités de Guyane et de Martinique et modifiant la partie réglementaire (R) du code général des collectivités territoriales,*

*Vu le décret n° 2015-1754 du 23 décembre 2015 portant application de la loi n° 2011-884 du 27 juillet 2011 relative aux collectivités de Guyane et de Martinique et modifiant la partie réglementaire (D) du code général des collectivités territoriales,*

*Vu le Décret n° 2015-1917 du 30 décembre 2015 modifiant le code général des collectivités territoriales et relatif à la refonte de la carte des conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux, à leur composition et aux conditions d'exercice des mandats de leurs membres,*

*Vu la délibération de la séance plénière d'installation et d'élection de l'Assemblée du Cesece Guyane du 26 avril 2018 et de sa Présidente, Ariane FLEURIVAL,*

*Vu la délibération de la séance plénière de vote du règlement intérieur du Cesece Guyane du 5 juin 2018,*

*Vu la saisine de la Collectivité Territoriale de Guyane du 1<sup>er</sup> mars 2019,*

*Entendu l'Avis de la commission mixte «Aménagement du territoire/Développement économique, Emploi et Insertion/Immigration, Union Européenne, Coopération régionale transfrontalière» du 11 mars 2019,*

*Entendu l'Avis de la commission mixte «cadre de vie, politique de la ville, loisirs, sport/recherche, valorisation scientifique/prospective-planification» du 11 mars 2019,*

*Entendu l'Avis de la commission mixte «éducation, formation, apprentissage, jeunesse, culture et communication/ santé, handicap et solidarité du 11 mars 2019,*

*Entendu l'Avis de la commission finances, budget, évaluation des politiques publiques du 12 mars 2019,*

*Entendu l'Avis de la Section économique, sociale et environnementale du 13 mars 2019,*

*Entendu l'avis de la Section Culture, Education et Sport du 13 mars 2019,*

*Entendu le rapport n° 2019-6-1 du Président de la CTG;*

.....

**Les Conseillers émettent un avis favorable à l'unanimité.**

Abstentions	Contre	Pour
2	0	33

**Fait et délibéré en séance plénière le vendredi 15 mars 2019**



**La Présidente du Ceseceg**  
**1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du Cesece France**  
**Déléguée aux Outre-Mer**  
*Ariane Fleurival*  
**Ariane FLEURIVAL**